

Compte-rendu de l'assemblée générale Amive du 30/04/2022 – Foyer Rural de Saint-Laurent-la-Roche

L'assemblée générale de l'AMIVE s'est tenue le 30 avril 2022 au foyer rural de Saint Laurent La Roche.

54 membres étaient présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale a pu se dérouler.

I – Rapport d'activité 2021

1-Conférence de François BUFFARD « Horloges d'églises et horlogerie du Jura »

Cette conférence (16 juillet 2021) fut très intéressante et très appréciée par tous les participants. Elle a permis, entre autres, de décrire l'ancien mécanisme de l'horloge de l'église du village, détruite lors d'un incendie et achetée par un habitant du village afin qu'elle soit conservée au sein de l'église.

2-Randonnée « sur les pas des moines clunisiens » (24 juillet 2021)

Une météorologie très défavorable ne nous a pas permis de réunir un grand nombre de participants. La conférence par Serge ANTES lors de la halte sur le site de Montorient a été passionnante. Nous renouvellerons l'expérience de cet itinéraire.

3-Visites de l'église

Tous les mardi après-midi de juillet et août, les bénévoles de l'association ont organisé des visites guidées de l'église. Les études approfondies de Madame de BELLEVILLE ont permis aux « guides » de faire partager les richesses de ce patrimoine avec les nombreux visiteurs.

L'AMIVE a participé aux journées du patrimoine en ouvrant et faisant visiter l'église.

4-Concert Tribute to RAY CHARLES du 5 novembre 2021

Ce concert de qualité avec Genius, groupe de grand talent a eu lieu à la salle des fêtes d'Arthenas. Malheureusement, nous n'avons pu atteindre les objectifs financiers prévus (aucun bénéfice pour l'association).

La météo désastreuse, les difficultés pour rejoindre la salle ont limité le nombre de participants.

II – Point sur les travaux de restauration

Monsieur le Maire, non disponible à la date de cette assemblée, a délégué son adjointe à la culture Aurélie Trontin pour le représenter.

Celle-ci nous a indiqué que la mise aux normes des installations électriques avait été réalisée. Les travaux de réfection de la toiture, pour résoudre les problèmes d'étanchéité, seront engagés très prochainement.

D'autres tranches de travaux seront à prévoir. La commune ayant actuellement d'autres priorités, ceux-ci seront réalisés à une échéance 2024.

Béatrice GENET, coprésidente de l'association a rappelé que :

- Pour réunir travailler sur les possibilités de financements et recherches de mécènes, il est indispensable de travailler très en amont et d'avoir une décision du conseil municipal qui sert de point de départ à toutes les recherches de financement
- L'église est classée et peut donc recevoir des subventions de la DRAC (jusqu'à 50% du montant des travaux) sous réserve que les dossiers (devis avec approbation du conseil municipal) soient déposés très en avance.
- La constitution des devis pouvait permettre de prétendre à une participation à des campagnes nationales de restauration du patrimoine (loto du patrimoine par exemple).
- Les travaux d'envergure (restauration de la peinture murale, réfection du chœur, réfection de la chapelle BARRAU) pouvaient être soutenus par du mécénat d'entreprise.

Fabienne Bozon, 1^{ère} adjointe, précise que DETR (subvention d'état) et subvention DRAC ne peuvent s'additionner. Ce point reste à éclaircir.

III – Souscription à la Fondation du Patrimoine

Pour un objectif initial de 10.000€, le montant actuel des dons est de 8.650€ auquel s'ajoute un abondement de 2.000€ par la fondation.

La collecte des dons a été prolongée jusqu'au 31/12 et son objectif porté à 15.000€.

IV – Contribution de l'association aux premiers travaux de restauration

L'AMIVE remettra officiellement au Conseil municipal un chèque de 2.500€ de participation à l'achat des lustres mis en place dans l'église à l'issue des travaux. Il est proposé à cette occasion une visite de l'église et un verre de l'amitié pour le Conseil municipal de La Chailleuse.

D'autre part, l'AMIVE a soutenu très activement la campagne de souscription à la Fondation du patrimoine par des dons de nombreux adhérents, par une diffusion active de flyers dans toutes les églises alentour et dans les commerces régionaux. A ce jour, l'AMIVE peut se féliciter de participer à une hauteur de 13.150€ aux premiers travaux de restauration de l'église (participation de l'association + dons et abondement de la fondation du patrimoine).

V – Adhérents

A ce jour, l'association compte 154 adhérents. 79 ont renouvelé leur adhésion et 26 nouveaux adhérents se sont inscrits.

Une vingtaine d'adhérents n'ont pas renouvelé leur cotisation depuis 3 ans et se trouvent donc radiés. il s'agit pour la plupart de visiteurs occasionnels de l'église.

VI – Communication

L'AMIVE a utilisé de nombreux moyens de communication en cette année pour accroître son rayonnement régional (29 parutions dans la presse locale et régionale, participation à une émission radiophonique sur RCF et sur Fréquence plus) et national (nombreux « posts » sur le réseau Facebook), sans oublier le site internet amive.fr régulièrement mis à jour.

VII – Animations 2022

Plusieurs manifestations sont prévues en cette année libérée des contraintes sanitaires.

- Participation à la brocante de Saint Laurent La Roche le 24 avril
- Concert de l'ensemble vocal de la Chartreuse de Bonlieu (17 juillet)
- Randonnée « paysages et patrimoine à Montorient » (24 juillet)
- Conférence « Gigny, Baume les Messieurs, Cluny : l'odyssée des moines du Jura » par R. Locatelli (10 août)
- Visites de l'église tous les mardi après-midi je juillet et août
- Visites de l'église lors de journées du patrimoine (17 et 18 septembre)

VIII – Comptes de l'association

Par décision de l'assemblée générale de 2021, l'exercice comptable est désormais calé sur l'année civile. De ce fait, par souci de clarté, le bilan s'établit pour cette année en 2 parties : l'exercice habituel du 1^{er} octobre au 30 septembre, et le nouvel exercice qui s'achève au 31 décembre, soit exceptionnellement sur 15 mois.

- Comptes du 1/10/2020 au 30/09/2021
 - Avoir au 01/10/2020 : 10282,73€
 - Résultat de l'exercice : 2222,56€
 - Intérêts : 2,19€
 - Avoir au 30/09/2021 : 12507,48€
- Comptes du 1/10/2020 au 31/12/2021
 - Recettes : 4465,38€
 - Dépenses : 1619,59€
 - Résultat de l'exercice : 2845,79€
 - Avoir au 31/12/2021 : 10282,73€
 - Résultat de l'exercice : 2845,79€
 - Intérêts : 2,19€
 - Avoir au 31/12/2021 : 13130,71€

Soumis au vote de l'assemblée générale, les comptes ont été approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

IX – Elections au Conseil d'Administration

Du fait des statuts de renouvellement par tiers, 3 membres sont renouvelés à l'unanimité des présents et représentés (Christine Branchard, Jean-Paul Vincent, Fabienne Gery).

Un nouveau membre, très impliqué dans le patrimoine, a été élu (Michèle Vaillat). Elle a ainsi motivé son engagement : « les composantes patrimoniales de notre cadre de vie nous racontent le passé. Il nous revient de bien savoir les repérer, les sauvegarder, les mettre en valeur afin qu'elles puissent parler aux générations futures ».

X – Fédération des associations de sauvegarde du patrimoine

L'AMIVE a adhéré à la FASPA JURA. C'est en sa qualité de coprésidente de l'AMIVE que Béatrice GENET a participé à deux réunions importantes.

- L'une à la préfecture du Jura au cours de laquelle le préfet du Jura David Philot s'est étonné du peu d'intérêt que les Jurassiens manifestaient pour le patrimoine de leur territoire. Il se propose de réunir à l'automne, au cours d'une « journée patrimoine » tous les acteurs de la sauvegarde du patrimoine dont les associations
- La deuxième réunion a eu lieu à l'évêché en présence de l'évêque Monseigneur Jean Luc Garin. Elle a permis de rappeler les règles officielles qui gèrent les relations entre la commune, propriétaire des murs des églises construites avant 1905 et l'affectataire, c'est-à-

dire le curé de la paroisse qui reçoit de l'évêque cette fonction. C'est l'affectataire qui détient les clés de l'église et donne les autorisations pour les activités hors culte qui peuvent avoir lieu dans l'église.

XI – Intervention de Marie-Jeanne LAMBERT (Viacluny.fr)

Marie-Jeanne Lambert, de l'association Via Cluny est venu présenter le parcours de randonnée récemment créé, sur les pas des bâtisseurs des sites clunisiens, entre Suisse et France, en passant par le massif du Jura et la Bourgogne.

ViaCluny.fr a été pensé pour permettre à chacun de randonner selon ses souhaits, dans les pas des pèlerins d'autrefois le long des 570 km cet itinéraire de grande randonnée de Fribourg à Cluny, ou simplement d'en emprunter quelques tronçons ou de suivre les boucles à la journée. Chaque étape permet de découvrir l'héritage clunisien et plus largement le patrimoine et les richesses des territoires traversés. Via Cluny passe par Saint-Laurent-la-Roche lors de l'étape Géruge-Chatel

Bannière clunisienne

A l'occasion des 1100 ans de la Fondation de l'Abbaye de Cluny ont été lancées l'aventure collective des bannière clunisiennes brodées. Chaque bannière raconte l'histoire d'un site clunisien en 40 carrés de 14 cm.

53 bannières ont déjà été réalisées, en France, Suisse, Italie, Allemagne grâce à un réseau de 600 brodeuses de tous ces pays. Bannières et oriflammes sont régulièrement exposées en France, en Suisse et en Italie.

L'Amive a décidé de se lancer dans ce projet de bannière pour l'église de Saint-Laurent-la-Roche, autrefois dépendance de l'Abbaye de Gigny. Le lancement de ce projet sera fait lors des journées du patrimoine de septembre.

L'Assemblée Générale s'est achevée par un verre de l'amitié.